

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

### Concours « Un sport sans fumée »

#### Généralités

Le concours « Un sport sans fumée » se termine le 31 décembre de l'année du concours. Son organisateur est Swiss Olympic. Les informations collectées sont utilisées dans le cadre du concours « Un sport sans fumée » et à des fins de communication en lien avec d'autres actions de « cool and clean ».

Le concours est ouvert à tous les clubs au sens de l'art. 60 ss CC du domaine du sport ou aux équipes composées de leurs membres. Une équipe doit être composée d'au moins 5 personnes toutes âgées d'au moins 12 ans ou fêtant leur douzième anniversaire l'année du concours. Les clubs ayant déjà participé au concours ne peuvent pas se réinscrire.

#### Le concours

Pour participer au concours « Un sport sans fumée », il est nécessaire de s'enregistrer sur le site Internet [coolandclean.ch](http://coolandclean.ch) sur une page dédiée spécialement à ce concours.

**Equipes :** La participation exige que tous les membres de l'équipe signent le code d'honneur « Un sport sans fumée ». Ce dernier doit ensuite être retourné par courrier ou par voie électronique à « cool and clean » avant le 31 décembre de l'année du concours.

**Clubs :** Pour pouvoir participer, les clubs doivent procéder à une adaptation de leurs statuts approuvée lors de l'assemblée générale. La partie correspondante du procès-verbal de l'AG doit être envoyée signée avec une copie de la nouvelle version des statuts avant le 31 décembre de l'année du concours à « cool and clean », par courrier postal ou électronique.

La participation définitive est entérinée après la saisie des données du club ou de l'équipe et l'acceptation des présentes conditions de participation.

#### Prix

Concours pour les équipes :  
**Du 1<sup>er</sup> au 6<sup>e</sup> prix : CHF 1000.-**  
Concours pour les clubs :  
**Du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> prix : CHF 5000.-**  
**Du 4<sup>e</sup> au 11<sup>e</sup> prix : CHF 2000.-**

Les prix en espèces sont versés uniquement sur les comptes des clubs.

#### Désignation des gagnants

Les gagnants du concours « Un sport sans fumée » seront désignés par tirage au sort sous la surveillance d'un notaire. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet des résultats, qui ne feront l'objet d'aucune justification. Tout recours juridique est exclu.

Le tirage au sort aura lieu après l'échéance du délai du concours. Les gagnants seront informés par e-mail. En tant qu'organisateur, Swiss Olympic s'assure que les conditions de participation sont bien respectées.

#### Déclaration de protection des données

Les participants autorisent la saisie et le stockage de leurs données personnelles en vue de désigner les gagnants. Pour les équipes, le nom/le cadre, le nom de l'équipe, le sport et la localité du club sont publiés sur le site Internet du concours ; pour les clubs, ce sont le nom du club/le cadre, le sport et la localité du club qui y sont publiés. Le nom de l'équipe est également relié au site Internet du club correspondant. Swiss Olympic peut informer et contacter les participants au concours au sujet d'autres activités en lien avec le programme « cool and clean » grâce aux coordonnées fournies. Par ailleurs, les données saisies dans le cadre du concours ne sont pas transmises à des tiers et leur traitement ne va pas au-delà des actions évoquées ici. Les conditions d'utilisation et de protection des données de Swiss Olympic s'appliquent.

#### Contact :

« cool and clean »  
Swiss Olympic  
Maison du Sport | Talgut-Zentrum 27  
3063 Ittigen près de Berne

Tél. : +41 31 359 72 27  
[coolandclean@swissolympic.ch](mailto:coolandclean@swissolympic.ch)